



RENCONTRE RÉGIONALE

STABILITÉ DÉMOCRATIQUE COMME SOLUTION À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX EN AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Décembre 2020



Sommaire

Mot du Directeur exécutif	4
Introduction : les arrières-plans de la rencontre sous-régionale	6
A. Contexte actuel de la (in)stabilité démocratique en Afrique de l'Ouest.....	6
B. Retour sur le but et les objectifs de la Rencontre	7
I. Rétrospection sur l'état de la démocratie en Afrique de l'Ouest.....	9
A. Une démocratie tanguieuse	9
B. Les impacts de l'instabilité démocratique	11
II. Prospection sur le devenir de la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest	14
A. La rampe de la stabilité démocratique	14
B. Les dividendes d'une stabilité démocratique	16
III. RECOMMANDATIONS MAJEURES	18
A. Recommandations à la CEDEAO	18
B. Recommandations aux Etats	19
C. Recommandations aux Organisations de la société civile.....	20
Conclusion	21
Note et références	23
Annexes	24
1. Agenda	24
2. Liste des participants.....	26

Mot du Directeur exécutif

En Afrique de l'Ouest comme dans la plupart des pays du continent, les systèmes politiques restent très exclusifs. Ils sont motivés par des relations de pouvoir inégales et par les intérêts politiques et économiques des élites dominées par les hommes. La majorité des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés est largement exclue des processus décisionnels. Les contrats sociaux restent fragiles car les institutions publiques faibles ne fournissent pas de services à une grande partie de la population ou ne sont même pas en faveur des intérêts des citoyens. Ceux qui sont censés représenter la voix des citoyens, en particulier les partis politiques, manquent souvent de niveaux de légitimité suffisants, car ne traduisant pas les besoins des citoyens en processus décisionnels.

Faut-il le rappeler, l'Afrique de l'Ouest est traversée par un reflux d'instabilité, notamment au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger, en Guinée Bissau et au Togo. Il est démontré que la crise politique dans chacun de ces pays trouve son origine plutôt dans le déficit de représentativité entre les citoyens et les dirigeants. La gouvernance, pour être optimale, doit alors prendre en considération les préoccupations des différentes parties prenantes afin d'assurer le développement durable.

Pour le Gorée Institute, les défis liés à une meilleure gouvernance tiennent, entre autres, à la stabilité institutionnelle et politique, à la transparence dans la gestion des ressources publiques, à l'accélération de la croissance économique à la base, mais aussi et surtout à l'inclusion des citoyens.

En effet, la gouvernance en Afrique de l'Ouest est caractérisée depuis plusieurs décennies par une situation de crise structurelle qui affecte l'État postcolonial. Le déficit de légitimité qui altère l'efficacité de l'État est à l'origine des conflits qui ont entamé la cohésion sociale et l'espace territorial de nos jeunes nations. C'est pourquoi le Gorée Institute, dans le cadre de son Projet d'Appui à la stabilité démocratique en Afrique de l'Ouest, a organisé une rencontre régionale du 15 au 16 décembre 2021 sur le thème : La stabilité démocratique comme solution à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest.

Cette rencontre régionale ayant réuni des acteurs étatiques et non-étatiques avec des institutions régionales africaines et internationales est pour le Gorée Institute une plateforme pour les échanges de vues sur la situation actuelle en Afrique de l'Ouest. L'objectif est de contribuer à un espace démocratique accru et à un processus décisionnel politique inclusif, réactif et représentatif à tous les niveaux, particulièrement sur l'axe géographique du Sahel. Cet objectif primordial est étroitement lié à l'ODD 16, et en particulier aux 16.6 et 16.7.

Il importe de rappeler que les défis liés à la gouvernance et à la stabilité en Afrique de l'Ouest se situent principalement à trois niveaux : (i) la faiblesse étatique et l'ineffectivité de l'Etat de droit, (ii) la difficile réalisation de l'unité nationale et la récurrence des conflits internes et (iii) la difficile consolidation de la démocratie.

Enfin, en dépit de la pandémie de la COVID 19 qui a fortement impacté l'Institut et ses programmes au cours de l'année 2020, une série d'études a été réalisée sur la stabilité institutionnelle et la sécurité humaine au Sahel, sur la perception des citoyens sur la gouvernance, sur les valeurs sociétales et les systèmes politiques, sur les défis actuels de la gouvernance, la paix et la sécurité au Sahel, et sur l'état de la démocratie et des droits de l'homme en Afrique de l'ouest.

C'est aux fins de restitution de ces études et de création d'un cadre d'échanges et de dialogue sur les défis actuels liés à la stabilité en Afrique de l'Ouest que le Gorée Institute a organisé la rencontre régionale. C'est dire aussi qu'un des objectifs de cette table ronde était de partager avec les acteurs de la société civile africaine, les institutions nationales et internationales, le Secrétariat de la CEDEAO et les partenaires du Gorée Institute les résultats des études menées dans les pays cibles de la région du Sahel Afrique de l'ouest.

En conclusion, cette rencontre régionale qui s'inscrit dans une perspective annuelle depuis plus de dix années a permis d'examiner les défis à la stabilité institutionnelle au niveau de l'Afrique de l'Ouest avec un accent particulier sur l'axe géographique du Sahel, d'examiner en profondeur certaines menaces émergentes pour la stabilité politique et justifier la nécessité d'engager les groupes civiques en proposant des recommandations à la CEDEAO, aux États et à la société civile. Cette table ronde régionale a également constitué un cadre de discussions sur les approches stratégiques face à la question des jeunes dans l'espace CEDEAO. Le présent rapport est le résultat des échanges et réflexions entre les acteurs régionaux en vue de la construction d'un partenariat collaboratif pour la consolidation de la paix et de la démocratie.

Bonne lecture !



Introduction : les arrière-plans de la rencontre sous-régionale

A. Contexte actuel de la (in)stabilité démocratique en Afrique de l'Ouest

La gouvernance en Afrique de l'Ouest est caractérisée depuis plusieurs décennies par une situation de crise structurelle qui affecte l'État postcolonial. Le déficit de légitimité qui affecte l'efficacité de l'État est à l'origine des conflits qui ont entamé la cohésion sociale et l'espace territorial des jeunes nations. Ainsi, les défis liés à la gouvernance et la stabilité se situent principalement à trois niveaux : (i) faiblesse étatique et ineffectivité de l'État de droit, (ii) difficile réalisation de l'unité nationale et récurrence des conflits internes et (iii) difficile consolidation de la démocratie. Bien que le mouvement de démocratisation en Afrique ait connu une avancée indéniable, sa phase de consolidation pour une stabilité démocratique rencontre des difficultés et les risques d'un reflux sont du fait de la perte de légitimité et de l'instabilité des institutions, du retour de coups d'États, de l'ethnisation de la politique, de la corruption généralisée, sans compter les menaces terroristes récurrentes. Pour le Gorée Institute, les défis liés à une meilleure gouvernance tiennent, entre autres, à la stabilité institutionnelle et politique, la transparence dans la gestion des ressources publiques, l'accélération de la croissance économique à la base mais aussi et surtout l'inclusion des citoyens. En Afrique de l'Ouest comme dans la plupart des pays du continent, les systèmes politiques restent très exclusifs. Ils sont motivés par des relations de pouvoir inégales et par les intérêts politiques et économiques des élites dominées par les hommes. La majorité des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés est largement exclue des processus décisionnels. Les contrats sociaux restent fragiles, car les institutions publiques faibles ne fournissent pas de services à une grande partie de la population ou ne sont même pas en faveur des intérêts des citoyens. Ceux qui sont censés représenter la voix des citoyens, en particulier les partis politiques, manquent souvent de niveaux de légitimité suffisants car ils ne traduisent pas les besoins des citoyens en processus décisionnels. Faut-il le rappeler, l'Afrique de l'Ouest est traversée par un reflux d'instabilité, notamment au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger, en Guinée Bissau et au Togo. Il est démontré que la crise politique, dans chacun de ces pays, trouve son origine plutôt dans le déficit de représentativité entre les citoyens et les dirigeants.

La gouvernance, pour être optimale, doit alors prendre en considération les préoccupations des différentes parties prenantes afin d'assurer le développement durable. C'est dans ce sens que les séries d'études conçues par Gorée Institute constituent un point d'entrée basé sur des expériences pour mettre en œuvre le programme Power of Dialogue (PoD) pour la période 2021-2025 dans le but plus large de promouvoir un espace démocratique pacifique et une prise de décision politique inclusive, réactive et représentative à tous les niveaux. Elles sont également conçues en partant du principe que l'évaluation et la mise à jour continues de l'état de la paix, de l'instabilité politique et des défis de la gouvernance sont un préalable nécessaire pour aborder et promouvoir l'engagement des citoyens, tout en prévenant la fragilité des États. Le Gorée Institute prévoit que ces mises à jour sur la gouvernance, la paix et la sécurité ouvriront la voie à des options réactives fondées sur des preuves pour les décideurs politiques en Afrique de l'Ouest, car les études ont accordé une grande attention aux facteurs de risque et à leurs implications à différents niveaux. Il est également prévu que l'adoption d'une telle directive, telle que consacrée dans la théorie du changement du programme de Power of Dialogue, impliquera des groupes civiques au niveau national afin de relever collectivement les défis de la gouvernance pour les années à venir.

D'un autre côté, *il est largement reconnu que sans une société civile transparente et efficace, il sera très difficile pour le continent africain d'assurer la stabilité, la croissance socio-économique et le développement durable sur le continent.* La participation des organisations de la société civile (OSC) est essentielle pour une intégration régionale réussie. L'engagement de la société civile dans le processus d'intégration régionale complète la politique plus large consistant à travailler en étroite collaboration avec des parties prenantes multirégionales distinctes du gouvernement pour favoriser le partenariat et garantir une prestation de services efficace. Ces derniers temps, les organisations de la société civile fonctionnant au niveau régional et ciblant les processus décisionnels ont été florissantes car elles agissent également comme intermédiaires entre les acteurs étatiques, non étatiques et les communautés. Telle est la justification du dialogue avec les OSC sur le sujet. En substance, les études ont généralement accordé une attention critique à la manière dont les pays ciblés réalisent progressivement la relation de renforcement mutuel entre les obligations démocratiques inscrites dans le Protocole sur la démocratie de la CEDEAO et les autres instruments internationaux signés et ratifiés par les États membres de la sous-région. La réalité qui sous-tend ces études est que la liberté politique et économique renforce les droits et élargit l'espace civique, favorisant ainsi la croissance économique, la coexistence pacifique et la stabilité démocratique ; et que des pratiques démocratiques saines renforcent l'État de droit, la participation des citoyens ainsi que la liberté d'expression et de réunion, tels qu'ils sont consacrés dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Plus concrètement, cet aspect sera considéré à la lumière des problèmes de gouvernance, notamment la volonté politique de mettre en œuvre les principes de bonne gouvernance démocratique et l'absence de corps législatifs, de politiques et de mesures adéquates établies par les gouvernements pour faire face aux défis de la gouvernance.

S'agissant plus spécifiquement de la trajectoire politique nationale des États mis en relief, les études révèlent globalement pour le Burkina Faso une situation d'insécurité localisée, une grande fragilité de l'État et des élections apaisées ; pour le Mali, une insécurité rampante, une grande fragilité de l'État, une instabilité politique (coups d'État) et des incertitudes sur la transition. S'agissant du Niger, il est relevé une situation d'insécurité aux frontières, une fragilité et une résilience de l'État, un processus électoral en cours (second tour en février 2021) et des pratiques politiques et économiques douteuses. Pour ce qui est du Sénégal, le diagnostic révèle une situation de sécurité préservée mais nécessitant une vigilance essentielle, laquelle est tributaire de la présence et de la capacité de l'État à la préserver ; ainsi que des pratiques politiques et économiques douteuses. Or, les études et programmes de recherche (exemple Afrobarometer) qui mesurent l'opinion révèlent un soutien et une préférence des populations à la démocratie et la bonne gouvernance.

Tels sont le contexte et la justification qui ont présidé à l'organisation de la Rencontre sous-régionale de dialogue multi-acteurs sur les défis liés à la stabilité démocratique comme solution à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Car, en effet, pour reprendre Michel Foucault, « il faut défendre la société ».

B. Retour sur le but et les objectifs de la Rencontre

La rencontre sous-régionale est un prétexte pour Gorée Institute et ses partenaires pour contribuer à l'instauration d'un espace démocratique accru et d'un processus décisionnel politique inclusif, réactif et représentatif à tous les niveaux, particulièrement sur l'axe géographique du Sahel.

Cet objectif primordial est étroitement lié à l'ODD 16, et en particulier aux 16.6 et 16.7. De manière plus spécifique, il s'agit :

d'examiner les défis à la stabilité institutionnelle au niveau sous-régional avec un accent particulier sur l'axe géographique du Sahel ;

- d'examiner en profondeur certaines menaces émergentes pour la stabilité politique et de justifier la nécessité d'engager les groupes civiques en proposant des recommandations pratiques pour la CEDEAO et les États ;
- de discuter sur des approches stratégiques pour la stabilité démocratique comme voie de consolidation de la paix ;
- de créer un espace pour discuter de la manière dont les acteurs régionaux devraient favoriser le partenariat en vue de la consolidation de la paix et de la stabilité politique en Afrique de l'Ouest.



I. Rétrospection sur l'état de la démocratie en Afrique de l'Ouest

A. Une démocratie tanguieuse

Les mutations internes et les changements intervenus dans l'espace mondial ont engendré des transformations dans l'organisation des pouvoirs en Afrique pour s'adapter à la nouvelle donne, celle de la gouvernance démocratique. L'Afrique de manière générale, en particulier l'Afrique de l'Ouest a adopté l'agenda des transitions démocratiques, conformément à l'idéologie néolibérale dont le triomphe ne fait plus débat. Si l'engouement s'est imposé dans la plupart des pays, dans l'air du temps, le désenchantement a gagné du terrain car les transitions démocratiques dans les pays considérés comme pilotes ou références en la matière sont en état de souffrance ou confrontés à des crises.

En Afrique de l'Ouest, l'instauration des processus de démocratisation a épousé plusieurs formes. Elle s'est faite soit au travers des méthodes consensuelles telles que les Conférences nationales (Benin, Niger, etc.), la Transition par pactes (Entente entre les acteurs) ou la Transition par réformes. L'on note aussi une certaine résistance à la transition démocratique au travers de la Transition contrôlée (Togo, Mauritanie, Nigeria, Burkina Faso) et de la Transition arrachée (Mali, Côte d'Ivoire, etc.). Dans l'un ou dans l'autre des cas de figure, on peut convenir avec Julien Banda que les principes qui vont de pair avec la démocratie ne sont essentiellement adaptés qu'à l'état de paix et qu'« il est clair que le respect des droits de l'individu dans sa recherche du bonheur, la faculté pour lui de critiquer ses chefs, de les contrôler, de les révoquer, le vœu d'une justice absolue indifférente aux circonstances, l'octroi d'une primauté à certaines activités de luxe ne sont compatibles qu'avec la paix »¹.

Or, au Sénégal tout comme au Burkina Faso, au Niger et au Mali, les Programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI pendant les années 1980-1990 et les pratiques prédatrices notées pendant les décennies qui ont suivi le désenchantement post-conférences nationales, ont sérieusement impacté la gouvernance de l'État devenu plus précaire économiquement et plus fragile institutionnellement. L'on peut s'interroger dès lors sur les racines historiques de la relative « débâcle de l'État » et la montée en puissance des réseaux qui se substituent aux pouvoirs publics frappés de carence : l'exposition accentuée de certains corps de métier de la Fonction publique à la pression constante des promoteurs organisés du secteur informel. De ce fait, il devient difficile de respecter de façon cohérente et permanente l'intégrité des règles, des institutions et de leurs procédures. Petit à petit, les compromis établis entre agents et acteurs informels à la recherche de « raccourcis » ressemblèrent de plus en plus à des compromissions signant la reddition d'institutions et de politiques qui se mirent à fonctionner selon une logique informelle. Le système politique, de manière globale, est ainsi fortement vicié.

L'Etat en Afrique de l'Ouest serait une démocratie délégative dans laquelle la machinerie politique bien huilée fait la part belle aux détenteurs de capital symbolique qui jouent le rôle de stentors sûrs de leurs droits car légitimés par l'histoire et les représentations sociales².

Globalement, il se développe une cordialité partisane entre les formations politiques qui

s'entendent à travers une « collusion interpartisane » et se transforment ainsi en des agences de l'Etat. Face à des administrations kafkaïennes et à des Etats molochs, la violence est analysée « comme idiome du politique »³. Par ailleurs, l'activité politique est largement perçue comme une « planque politique » en faveur de la rétribution de l'élite. Quant aux idéologies, elles semblent disparaître au sein des partis⁴. En sus, le contrôle encore très faible du financement des partis politiques peut constituer une fenêtre où peuvent s'engouffrer des acteurs criminels pour infiltrer l'appareil d'Etat.

L'on observe ainsi que la démocratie en Afrique de l'Ouest est « en souffrance » au regard des nombreux conflits et crises qui traversent les pays. Les éléments explicatifs sont divers et variés. Ceux qui sont d'ordre institutionnels et politiques révèlent des institutions importées, calquées pour la plupart sur la France, une survivance des pratiques politiques décriées (clientélisme, clanisme, famille, ethnie, etc.), des faiblesses des contre-pouvoirs (présidentialisme très fort, absence de séparation des pouvoirs) et le non-respect des principes et règles démocratiques (tripatouillage de la constitution, blocage systématique des opposants, fraudes aux élections, etc.). Il en est de même de l'usure institutionnelle (Mali), de l'environnement insuffisant à l'alternance démocratique au pouvoir (l'élection, une garantie insuffisante à l'alternance Mali, Burkina Faso, Niger – exception sénégalaise), du non-respect du principe de la limitation des mandats présidentiels, des pratiques de mauvaise gouvernance, de l'intrusion de l'armée sur la scène politique (Mali, Niger et Burkina Faso), des stratégies de conservation du pouvoir (par la manipulation des candidatures dans le but de fragiliser des successeurs potentiels, le durcissement des candidatures - parrainages, cautionnement, nationalité d'origine, l'âge, etc. – la condamnation pénale -Niger affaire Hama Amadou ; Sénégal Affaire Khalifa SALL et Affaire Karim Wade-, ainsi que par la technique de l'alternance biaisée -le dauphin constitutionnel et le dauphin électoral-). Il en est de même de la position ambiguë des partenaires internationaux pour la préservation de la démocratie et de l'état de droit. S'y ajoutent des reflux démocratiques marqués par un processus de démocratisation par le haut, une conception réductrice de la démocratie (élections, réformes institutionnelles) sans tenir compte du développement économique et social inclusif, un modèle étatique en question (Historicité de l'Etat en Afrique occultée) et une absence de prise en compte des dynamiques sociales.

Dans la même veine, les crises de légitimité observées dans la sous-région portent essentiellement sur la représentativité avec la prorogation du mandat du président par intérim (Mali 2012), la prorogation du mandat des députés à l'Assemblée nationale (Mali 2012, 2018 et 2019 ; Sénégal 2006), la prorogation du mandat des conseillers du Haut Conseil des Collectivités territoriales, la défiance et la méfiance vis-à-vis des représentants et le faible taux de participation électorale. Généralement, les crises de légitimité débouchent sur la mise en place d'institutions de circonstances pour la transition (Burkina Faso – Mali – Niger) telles que le président de transition ou l'Organe législatif de transition : le Conseil National de Transition.

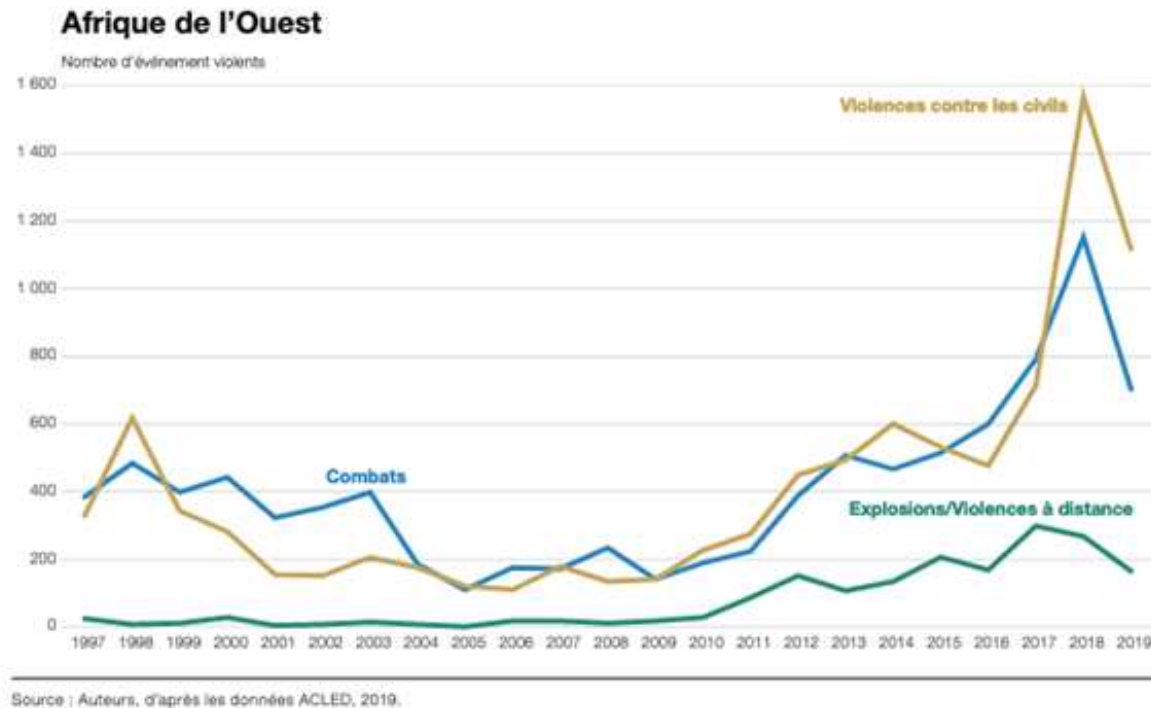
Mais, il faut le préciser, cette crise de la démocratie en Afrique dépasse les frontières continentales. Le modèle démocratique, qu'il soit procédural ou substantiel, est en crise un peu partout dans le monde. S'il existe un consensus « assez large parmi les universitaires et les politiciens sur le fait que la démocratie en tant que pratique est en déclin »⁵, il n'y a pas d'entente sur les facteurs qui alimentent le désenchantement croissant des populations à l'égard de la démocratie. En effet, divers facteurs sont mis en évidence comme causes possibles des défis auxquels sont confrontées les démocraties à

travers le monde. Certains soulignent le fait que les outils démocratiques existants sont dépassés, désuets et, par conséquent, nécessitent des adaptations. Par exemple, certains croient que « *tout politicien qui ne reconnaît pas que nous sommes dans l'ère post-parti [...] sera bientôt dépassé* »⁶, tandis que d'autres estiment que « *le rôle que les parlements jouent dans les démocraties changent d'où la nécessité d'adaptation* »⁷. Pour d'autres encore, la démocratie est confrontée à de sérieux défis parce que certaines des hypothèses clés concernant la compétence des citoyens/démocrates ne se sont pas encore concrétisées. En effet, des observations dans des démocraties établies semblent montrer que les citoyens ne sont pas en mesure de jouer le rôle que la démocratie exige d'eux. Par exemple, « *un corpus croissant de preuves scientifiques... démontre que la grande majorité des citoyens accordent peu d'attention à la politique* »⁸. Pour d'autres, les défis auxquels sont confrontées les démocraties proviennent en partie de changements de régimes qui échappent à la reddition des comptes. Selon l'un des meilleurs historiens contemporains de la démocratie, Pierre Rosanvallon, alors que les régimes démocratiques sont passés d'un système « *parlementaire-représentatif* »⁹ à un système « *présidentiel* », rien n'a été fait pour adapter les leviers démocratiques en conséquence.

B. Les impacts de l'instabilité démocratique

Les impacts de l'instabilité démocratique sur la situation individuelle et collective des Etats Ouest-africains sont multiples et variés. Sur la paix, la sécurité, la cohésion sociale et le développement des Etats, si l'on s'accorde sur la défiance, le retrait ou la distanciation, la protestation, la crise des loyautés durables, la faible reddition des comptes et la faible efficacité des politiques publiques comme balises des points de fragilité de la démocratie et de la bonne gouvernance au Sénégal, au Mali, au Niger et au Burkina, cette régression et la montée du « *cynisme croissant* » (selon l'expression de Pippa Norris) vis-à-vis des régimes en place entraîne une détérioration de la participation démocratique articulée principalement autour de la participation électorale, du militantisme partisan et de l'engagement civique. La « *voice option* »¹⁰, étant encore globalement timide et peu efficace dans un contexte de démocratisation encore fragile et de défaillance des institutions politiques et administratives, la situation crée des fenêtres de criminalité où s'engouffrent certaines catégories déviantes de la population. Cette situation, si elle s'enlise, est facteur d'irrédentismes, de velléités de changement de l'ordre politique, social et économique établi à travers l'alternative de l'« *exit option* » (Albert Hirschman) et donc la remise en cause de la paix et de la sécurité. C'est ce scénario critique dont il faut avoir peur car il trouve sa justification dans la fragilité des institutions politiques et administratives et donc de l'appareil étatique.

Par ailleurs, lorsque des institutions extractives qui réservent un pouvoir politique quasi illimité à une élite qui tend à façonner les institutions économiques pour servir des intérêts particuliers plutôt que ceux de la population remplacent les institutions inclusives qui permettaient à la population de limiter l'exercice du pouvoir politique et à chacun d'exercer des activités conformément à son choix et ses talents ; lorsque les enjeux liés à la stabilité démocratique tels que la confiance, la légitimité et l'autorité qui sont des « *institutions invisibles* » (Arrow) économiseurs d'institutions, font défaut dans une société, cela entame la crédibilité transactionnelle des politiques et particulièrement des dépositaires du pouvoir ; celle-ci en subit une forte dépréciation. Court alors, si l'on n'y est pas déjà, le scénario critique de l'éloignement (Pierre Rosanvallon parle de « *société d'éloignement* ») avec la méfiance et la défiance vis-à-vis du pouvoir en place, voire l'« *ingouvernabilité* » (Michel Foucault) et l'enclenchement du processus de ce que Wendy Brown nomme en parlant des USA, sous une plume rageuse, de « *dé-démocratisation* ». D'où le délitement des liens triptyques entre sociétés,



gouvernants et institutions.

Les coûts intangibles de la violence armée sont donc multiples. L'on peut noter, à titre d'exemple, que l'exposition à la brutalité, les déplacements et troubles civils qui en découlent, marquent psychologiquement les individus et les communautés. Tandis que la violence armée sévère érode les institutions de la société civile. Les familles, les communautés et les liens intercommunautaires sont brisés et une culture de la violence se répand. Les conflits à caractère ethnique sont particulièrement néfastes, car la haine et la méfiance accentuent les différences et rendent difficile le travail en commun – la confiance est essentielle pour l'activité économique. Le conflit mène à des opportunités d'éducation perdues pour les enfants, car il détruit les infrastructures éducatives, réduit les dépenses pour les écoles et les professeurs et empêche les enfants d'aller à l'école. Au Mali, au Burkina Faso, au nord du Nigeria et au Niger, l'impact dévastateur de l'insécurité sur l'éducation "crève les yeux".

Sur la résistance citoyenne, l'actualité politique au Mali, Sénégal, Niger et Burkina Faso, est riche de mobilisations des partis politiques et organisations de la société civile autour de questions de la démocratie et de l'Etat de droit. Les forces politiques et sociales de ces pays ont toujours pris l'habitude de manifester contre les excès des gouvernants. La recrudescence de ces manifestations populaires a abouti au raccourcissement du mandat des institutions clés de l'Etat. Au Mali par exemple, le dictateur Moussa Traoré a été emporté par la révolution de mars 1991. Le peuple malien s'était dressé le 26 mars pour reconquérir la liberté et la réouverture des systèmes politiques. La contestation du M5-RFP contre l'arrêt controversé du 30 avril 2020 de la Cour constitutionnelle portant proclamation des résultats des élections législatives et les pratiques de mauvaise gouvernance a précipité le départ du pouvoir du Président Ibrahim Boubacar Kéita, le 18 août 2020. Au Burkina Faso, une résistance populaire en 2014 contre le contournement de la clause limitative des mandats présidentiels a permis de mettre un terme au mandat du Président Blaise

COMPAORE. Au Niger, un mouvement de résistance composé des organisations de la société civile et des partis politiques de l'opposition contre le troisième mandat du Président Mamadou TANDJA, a permis un coup d'Etat militaire intervenu le 18 février 2010 en vue de précipiter le départ de ce dernier du pouvoir.

Dans ces pays, les Chefs d'Etat ont posé des actes qui ont précipité leur départ du pouvoir. Cette opération consiste à raccourcir le titulaire d'un mandat (nominatif ou électif), avant l'expiration de celui-ci. L'opération consiste en une obligation faite au titulaire d'une fonction politique de se retirer lorsqu'il a perdu la confiance de ceux devant lesquels il doit répondre.

Les manifestations auront tout aussi pour conséquences d'écourter le mandat des juges constitutionnels (la dissolution de la Cour constitutionnelle au Niger en 2009, la révocation du décret de nomination des membres de la Cour constitutionnelle au Mali en 2020, les démissions Mali en 2020 et au Sénégal en 1993, de même que l'assassinat au Sénégal en 1993. Au Sénégal dans la même dynamique, un Mouvement dénommé M23 aura réussi à faire échouer un projet de dévolution monarchique au pouvoir, à la suite de la volonté du Président Abdoulaye Wade de réviser la Constitution de son pays en vue d'établir un ticket président/vice-président pour l'élection présidentielle. Initialement annoncé pour le 23 juin, le projet de révision constitutionnelle n'a pas pu être voté à cause d'une grande manifestation populaire organisée dans le pays. La contribution du Mouvement « Y en a marre » a été déterminante au sein du M23 pour faire échouer ce projet de réforme controversé au Sénégal.

Ensuite, s'agissant des impacts sur la sécurité humaine, si la majorité des collectivités territoriales du Sénégal, du Mali, du Niger et du Burkina ont, sur le plan de la sécurité environnementale et politique, une situation globalement satisfaisante en dépit de quelques infortunes, en revanche il est noté des situations de sécurité personnelle et communautaire moins reluisantes, mais plus au Mali, au Niger et au Burkina Faso où le groupe terroriste opère qu'au Sénégal. Contrairement aux trois autres pays (Mali, Niger et Burkina Faso), la sécurité politique se présente plutôt bien au Sénégal, hormis « le conflit armé de faible intensité » en Casamance et le récent développement (encore timide dans plusieurs centres urbains) de sérieuses menaces à la paix et à la stabilité politique. En outre, malgré les multiples efforts de l'État, des collectivités territoriales des Etats et de leurs partenaires, la sécurité sanitaire – dans ses deux dimensions : curative et préventive -, quant à elle, subit lourdement les effets des contre-performances notées en matière de sécurité économique, alimentaire et, dans une moindre mesure, environnementale. S'agissant de la sécurité économique, - en dépit de ses incidences sur les autres dimensions de la sécurité humaine, notamment la sécurité sanitaire, la sécurité alimentaire, la sécurité personnelle et communautaire – elle a toujours été le parent pauvre des politiques publiques au Sénégal, au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Ce qui explique leur impact limité sur la sécurité humaine. Au total, l'on observe dans les quatre pays des disparités géographiques dans la prise en compte de la sécurité humaine, révélant ainsi des distorsions de l'action publique (manque de convergence, cohérence et cohésion) entre régions et à l'intérieur d'une région. La vulnérabilité et la précarité constituent des talons d'Achille des collectivités territoriales, en dépit de réelles capacités de résilience développées par les différentes communautés humaines. En vérité, il s'agit plus du résultat d'une absence de changement de paradigme dans la production et le pilotage des politiques publiques au cours des décennies précédentes, notamment celles dédiées à l'amélioration et au renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance. En effet, « la voix de la majorité » (représentants démocratiquement élus) ne consacre qu'une légitimité d'entrée¹¹ qui, pour sa projection, a besoin d'intégrer les éléments d'une

variable sociologique composite sensible aux « vies nues »¹², voire une légitimité de performance¹³.

La mise en œuvre de politiques publiques inclusives formidables et efficaces est nécessaire pour dresser un rempart contre la remise en cause de la légitimité des gouvernants.

La variable des politiques publiques doit tenir compte de la diversité et des minorités politiques et sociales ainsi que des territoires pour créer une économie qui « produit de la légitimité pour l'État qui en est garant »¹⁴. Dans cette hypothèse, il n'encourt pas le risque de délégitimation qu'avaient prédit, dans les années 1970, des penseurs et des spécialistes d'économie politique comme Nicos Poulantzas, Jürgen Habermas, ou James O'Connor¹⁵. En somme, des politiques publiques efficaces et inclusives sont donc gages de paix et de stabilité sociale et politique ; lesquels constituent le terreau de la démocratie¹⁶.

Enfin, l'on constate que « Les collectivités sont exclues des grands débats sur le développement tel que la résolution des conflits »¹⁷. Or l'étude sur la contribution des collectivités territoriales à la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest révèle l'impérieuse nécessité de positionnement de celles-ci au cœur de la construction de la paix et de la sécurité. Aussi, l'on peut noter le problème de la gestion de la diversité dans les Etats de l'Afrique de l'Ouest. A titre d'exemple, le Burkina Faso qui regroupe une soixantaine d'ethnies qui partagent diverses religions (endogènes, islam, christianisme) et hiérarchisées avec des rois, émirs et des sultans (au Centre et au Nord) et des sociétés de types segmentaires, villageois ou lignagers (au Sud et Sud-Ouest). Cette diversité est en soi une richesse, mais aussi facteur déclencheur et d'exacerbation des conflits. Ainsi, il arrive que des conflits naissent entre communautés pour des raisons diverses (terre, religion, chefferie, etc.) De même, au Mali comme au Sénégal ou encore au Niger, les conflits entre pasteurs et agriculteurs sont récurrents et entament à la cohésion sociale. Sur ce point, les Etats négligent souvent les conflits inter-communautaires en faveur de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

II. Prospection sur le devenir de la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest

A. La rampe de la stabilité démocratique

Primo, l'engagement citoyen des jeunes constitue un catalyseur de la stabilité démocratique et de la préservation de la paix en Afrique de l'Ouest. Les actions des jeunes en Afrique de l'Ouest sont déterminées par les contextes politiques, sociaux, économiques et institutionnels dans lesquels ils évoluent. En effet, la manière dont ils s'investissent dans la stabilité démocratique et la préservation de la paix sont tributaires de leur histoire nationale, de la situation socio-politique qui prévaut dans leur pays, du degré de liberté politique et démocratique mais également de la structuration du champ politique, du degré d'efficacité des réponses institutionnelles, de l'état des forces sociales, etc.

Les jeunes, mais surtout les mouvements citoyens dans lesquels ils cherchent à exercer des formes alternatives de participation socio-politique, contribuent à la vivification de la démocratie par une posture de « sentinelles démocratiques », notamment lors des élections.

Il se révèle ainsi nécessaire la mise en œuvre d'actions pour accroître le taux de participation lors des

élections chez les jeunes qui sont généralement brocardés comme se « plaignant beaucoup mais votant très peu ». Les mouvements d'affirmation citoyenne sont comme des caisses de résonance des jeunes, comme des structures de « contre-pouvoir comme des opposants de principe, des opposants de conscience visant la conquête et la sauvegarde d'acquis démocratiques ».

Les jeunes s'engagent dans des actions visant à prévenir l'éclatement de la violence en développant des initiatives pour instaurer une culture de la paix à travers des méthodes telles que les débats, les dialogues pour la paix, les dialogues religieux, l'éducation à la citoyenneté, le théâtre pédagogique et des sketches à la radio ou à la télévision, des événements sportifs, des festivals de musique, des campagnes de sensibilisation, des campagnes sur les médias sociaux, etc. Les jeunes cherchent ainsi, à travers ces formes de participation, à être des vecteurs de la paix, des catalyseurs du dialogue politique et des soldats de la paix. Les mouvements citoyens, souvent grâce à l'appui d'organisations vouées à la promotion de la paix, cherchent ainsi à jouer à se mettre au service de la paix et à développer des initiatives de mobilisation populaire.

Au détour de ces considérations, se trouve l'impérieuse nécessité de battre en brèche des stéréotypes au sujet de la jeunesse en Afrique de l'Ouest. Car, n'y-a-t-il pas une certaine contradiction dans le fait de conférer aux jeunes le rôle de « bâtisseurs de la paix » et « d'acteurs de la stabilité démocratique en Afrique de l'Ouest » surtout si l'on sait que les discours médiatiques, les représentations populaires et les clichés sur les jeunes tendent à les associer systématiquement à la contestation, à la violence et à la terreur ? Il est tout aussi important de mettre en exergue les multiples rôles de la jeunesse comme un groupe social dont l'énergie, la créativité, l'enthousiasme, l'esprit d'initiative, les capacités de débrouille et l'inventivité peuvent être de précieux atouts pour la stabilité démocratique et la préservation de la paix, mais également dans le combat pour le développement.

Que ce soit au Sénégal, au Mali, en Guinée, au Burkina Faso, au Niger, etc. les mouvements citoyens se positionnent souvent comme modes de dénonciation et d'énonciation politiques chez les jeunes en Afrique de l'Ouest. En effet, l'on assiste à l'émergence de mouvements devenus des forces incontournables dans les épisodes de mobilisation socio-politique, à l'occasion de contestations politico-électorales, de manifestations de rue pour dénoncer des dérives politiques et pour réclamer un respect des règles du jeu démocratique, une réponse aux problèmes sociaux ou pour revendiquer des espaces socio-politiques apaisés qui passe notamment par une farouche lutte contre les modifications constitutionnelles à des fins partisans. Dans cette même veine, le vote féminin se révèle en Afrique de l'Ouest très puissant, mais il est très mal utilisé.

Secundo, l'action programmatique des organisations de la société civile et des partenaires internationaux constitue un apport substantiel à celle des Etats. En effet, face à la défaillance des Etats dans la plupart de ses secteurs d'intervention, les organisations de la société civile et les partenaires contribuent à combler les écueils dans une perspective de co-production des politiques publiques.

Tertio, la relative maturée démocratique de certains Etats, l'ancrage des institutions de la République et le niveau de conscience et d'engagement citoyen des populations produisent globalement un effet dissuasif à toute volonté politique d'aller à l'encontre des règles du jeu démocratique. Au Niger, la création d'une Haute autorité à la consolidation de la paix pour suivre les accords de paix, la prise en compte des minorités et leur insertion, est emblématique.

L'institution a entre autres pour missions de chercher les disparités entre les régions et proposer aux décideurs des pistes de mesures correctives pour endiguer l'exclusion sociale et politique.

B. Les dividendes d'une stabilité démocratique

Le dividende global d'une stabilité démocratique est celui de la construction d'une démocratie moderne et vertueuse, fondée sur des institutions légitimes et efficaces, mobilisatrice des initiatives diverses, tendues vers l'édification d'une nation prospère et apaisée, qui croit en son avenir. Il peut s'articuler essentiellement autour des deux axes identifiés par Boutros Boutros-Ghali dans l'agenda : le vivre à l'abri de la peur (paix et sécurité) et le vivre à l'abri du besoin (perspective du développement)

De façon plus spécifique, il s'agit pour l'Afrique de l'Ouest notamment le Sénégal, le Mali, le Niger et le Burkina Faso de relever le défi lié au financement et à la rationalisation des partis politiques, à l'exigence de loyauté des partis politiques et à la maîtrise du phénomène inquiétant du nomadisme politique. S'y ajoute la dépolitisation de l'exercice de la liberté syndicale par les agents de l'administration publique est une garantie de neutralité du fonctionnement de l'Administration publique.

| *La stabilité démocratique passe aussi par un accès équitable aux médias publics.*

Mais cela suppose que les organes de régulation des médias doivent pouvoir veiller au respect strict de l'accès équitable aux médias publics des citoyens, des partis politiques, des syndicats et des organisations de la société civile dans les conditions fixées par les lois et règlements. De même, le traitement de l'information doit tenir compte des exigences de pluralisme politique et non des exigences électorales, l'encadrement des médias électroniques et la suppression de la tutelle sur les organes de régulation des médias publics. Toute somme favorable à la création d'un espace public au sens habermarsien du terme qui est un espace de confrontation où ne prévalent que la force de l'argumentation et la bonne parole.

S'y ajoute les mesures incitatives à la stabilisation de la vie politique que sont la dépolitisation de l'Administration électorale, la nécessité de mettre un terme à la double proclamation des résultats des élections et le traitement du contentieux par le juge électoral, le développement d'une culture d'une Armée neutre et républicaine. Pour ce dernier point, il est nécessaire de relever trois points essentiels : d'abord la grande réforme concerne la place, le rôle, le statut et la formation de la force militaire, ensuite le respect strict des principes de démocratie et de la bonne gouvernance et, enfin, revoir le mode de recrutement au sein de l'armée. Pour ce qui est de la dépolitisation de l'armée, trois variables sont à prendre en compte : la première variable fait allusion à la proportion de militaires qui participent au Gouvernement ; la seconde variable est relative à l'arrivée des « militaires politiciens » au sommet de l'Etat ; et la troisième variable concerne les postes occupés par les « militaires politiciens ». En ce qui concerne le respect du principe de l'alternance, l'on peut aussi dégager trois points saillants : la limitation des mandats présidentiels (un moyen de compenser un environnement électoral défavorable à l'alternance démocratique), la reconnaissance de la légitimité électorale ou le fair-play électoral doivent être une priorité des gouvernants dans le but de faciliter la rotation démocratique des élites au pouvoir (Sénégal en 2000 et 2012 ; au Mali en 2013 et au Burkina Faso en 2000) et, enfin le sort réservé aux anciens Présidents de la République. Ce qui conduit à réfléchir, de manière plus élargie, sur « la figure du Chef en Afrique », qui selon

l'historien sénégalais Mamadou Diouf « a été créée par le blanc ».

La démocratie et l'Etat de droit en Afrique de l'Ouest comportent également des défis internationaux qui, une fois relevés, seront d'importants dividendes. D'abord, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le Protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance comporte de sérieuses limites qui affectent son application effective sur le continent. Par exemple, en cas de rupture à l'ordre constitutionnel, ses sanctions contraignantes se limitent aux seuls individus, auteurs de ces changements anticonstitutionnels comme si son objectif se consacrait exclusivement à la lutte contre les coups d'État sans possibilité de sanctions à l'encontre de gouvernants plus ou moins légitimes qui empêchent la démocratie de se renforcer.

Ensuite, la position internationale pour l'émergence de la démocratie et de la gouvernance en Afrique serait encore beaucoup plus performante, plus acceptable et plus légitime si elle permettait de sanctionner les dirigeants qui se maintiennent au pouvoir sans le consentement de leurs peuples ou qui violent les droits et libertés des opposants politiques.

En outre, il est par ailleurs important de déplorer qu'aucune disposition internationale ou sous-régionale ne s'oppose à la levée ou au contournement du principe de la limitation des mandats présidentiels en Afrique. Elle ne l'impose non plus sur les États qui n'ont pas encore inscrit cette disposition dans le corpus constitutionnel. Les normes internationales se contentent simplement d'imposer la transparence dans la gestion des affaires publiques, la bonne gouvernance, etc. Aucune disposition internationale ne fait spécifiquement référence aux moyens de contrôle des manipulations qui sont faites à la limitation des mandats présidentiels. Elle ne permet non plus de sanctionner les abus liés à la clause limitative des mandats présidentiels. Les seules dispositions pour lesquelles des sanctions sont clairement définies, concernent notamment les prises de pouvoir par des moyens anticonstitutionnels.

Il s'agit aussi de la création d'un protocole à la tenue d'élections libres qui aura pour mission le contrôle international des élections par la limitation ou l'élimination de pratiques frauduleuses.

Enfin, l'inscription du principe de l'alternance démocratique dans l'agenda des partenaires internationaux, car les conditionnalités de démocratisation et de bonne gouvernance ont atteint leurs limites au service de la circulation des élites au sommet des Etats. Une coalition internationale véritable et sincère contre le refus du principe de l'alternance favoriserait la circulation des dirigeants à la magistrature suprême et consoliderait la démocratie dans les régimes politiques africains.

La mitigation des points névralgiques ci-dessus présentés aboutirait à l'instauration d'une démocratie et d'une bonne gouvernance durable sensible à tous les segments de la société, somme toute nécessaire au développement de politiques publiques performantes et, par conséquent, au développement.

III. RECOMMANDATIONS MAJEURES

A. Recommandations à la CEDEAO

- S'approprier les rapports d'évaluation du CPCC produits par la société civile ;
- Appuyer l'opérationnalisation des centres nationaux sur l'alerte précoce ;
- Veiller à ce que les Etats impliquent largement les acteurs de la société civile dans les centres nationaux d'alerte ;
- Appuyer la société civile dans les campagnes de sensibilisation sur la dimension civile des forces en attente de la CEDEAO ;
- Renforcer l'opérationnalité des forces en attente de la CEDEAO ;
- Accompagner les Etats dans la mise en œuvre des accords bilatéraux et régionaux en matière de sécurité ;
- Réviser le Protocole de la CEDEAO sur la bonne gouvernance pour introduire des dispositions exigeantes en matière de limitation des mandats et lutter contre les pratiques d'instrumentalisation du droit pour exclure des candidats aux élections ;
- Discriminer de manière positive les pays qui, à l'instar du Mali, éprouvent plus de difficultés dans l'opérationnalisation du CPCC ;
- Accorder la priorité et mettre en exergue les actions de résilience qui sont le fait de la majorité au lieu de se cantonner dans une posture de réaction après-coup à la violence qui concerne plutôt la minorité ;
- Renforcer les capacités financières, opérationnelles, institutionnelles, etc. des organisations de jeunes engagés dans la promotion de la citoyenneté avec un accent particulier sur les mouvements citoyens dont la mission première est d'œuvrer pour la stabilité démocratique et pour la préservation de la paix ;
- Identifier des « champions » chez les mouvements citoyens s'investissant dans la préservation de la paix et la stabilité démocratique et leur fournir un accompagnement conséquent par un renforcement optimal de leurs capacités d'action et un soutien institutionnel approprié ;
- Encourager la mise en place de plateformes inter-pays pour la paix en Afrique de l'Ouest réunissant des mouvements citoyens et des organisations de la société civile engagés dans la promotion d'une culture de la paix et du développement de l'engagement citoyen en Afrique de l'Ouest ;
- Prévenir l'imbrication de violences terroristes, violences intercommunautaires et de violences politiques dans des contextes électoraux polarisés ;
- Assurer la cohérence, les réponses immédiates, les réponses à court terme, les réponses à moyen terme et préserver l'avenir (conséquences politiques de l'impunité, rapports de forces

locaux, sélection des acteurs influents de demain).

B. Recommandations aux Etats

- Renforcer la transparence et la participation dans la gestion des ressources naturelles ;
- Renforcer la sécurité interne et transfrontalière en s'engageant pleinement dans la concrétisation des initiatives bilatérales et sous régionales en matière de coopération sécuritaire ;
- Renforcer la sécurité des organisations œuvrant dans l'assistance humanitaire ;
- Faire observer par les forces de défense les droits de l'Homme dans le cadre notamment de la lutte contre le terrorisme ;
- Concilier la lutte contre le terrorisme et l'accès à l'information des médias ;
- Renforcer le rôle des jeunes et des femmes dans la prévention et le règlement des différends ;
- Elaborer un plan national d'action pour l'éducation à la paix et le cas échéant le mettre en œuvre ;
- Soutenir les jeunes dans la prévention de la violence et la promotion d'une culture de la tolérance et du dialogue interculturel et interreligieux ;
- Accorder la priorité et mettre en exergue les actions de résilience qui sont le fait de la majorité au lieu de se cantonner dans une posture de réaction après-coup à la violence qui concerne plutôt la minorité ;
- Renforcer les capacités financières, opérationnelles, institutionnelles, etc. des organisations de jeunes engagés dans la promotion de la citoyenneté avec un accent particulier sur les mouvements citoyens dont la mission première est d'œuvrer pour la stabilité démocratique et pour la préservation de la paix ;
- Identifier des « champions » chez les mouvements citoyens s'investissant dans la préservation de la paix et la stabilité démocratique et leur fournir un accompagnement conséquent par un renforcement optimal de leurs capacités d'action et un soutien institutionnel approprié ;
- Encourager la participation politique des jeunes en développant des programmes de mentorat pour les jeunes engagés dans les partis politiques et dans les mouvements citoyens ;
- Il faut réinventer une démocratie véritable qui n'exclue ni ne marginalise ;
- Penser et installer des institutions conformes aux réalités des pays, représentatives, et efficaces ;
- Asseoir ou garantir les bases du rétablissement d'une confiance démocratique entre le peuple et les institutions ;

- Favoriser la transparence dans la gouvernance politique, économique et sociale ;
- Renforcer les organes de contrôle (CNRA, CENI, Cour constitutionnelle, etc.) ;
- Créer un espace de liberté et de débats contradictoires (vitalité à la démocratie, opposition, démocratisation des médias et de l'information, partis politiques) ;
- Prévenir l'imbrication de violences terroristes, violences intercommunautaires et de violences politiques dans des contextes électoraux polarisés ;
- Assurer la cohérence, les réponses immédiates, les réponses à court terme, les réponses à moyen terme et préserver l'avenir (conséquences politiques de l'impunité, rapports de forces locaux, sélection des acteurs influents de demain) ;
- Exclure le Président de la République de la présidence du Conseil supérieur de la magistrature pour une meilleure distribution de la justice ;

C. Recommandations aux Organisations de la société civile

- Proposer des solutions efficaces et pérennes aux causes structurelles de la pauvreté qui fait le lit de l'instabilité et de la violence ;
- Soutenir les jeunes dans la prévention de la violence et la promotion d'une culture de la tolérance et du dialogue interculturel et interreligieux ;
- Encourager la participation politique des jeunes en développant des programmes de mentorat pour les jeunes engagés dans les partis politiques et dans les mouvements citoyens ;
- Réinventer une démocratie véritable qui n'exclue ni ne marginalise ;
- Renforcer la conscience citoyenne (éducation, sensibilisation, plaidoyer) ;
- S'approprier les rapports d'évaluation du CPCC et contribuer à les vulgariser ;
- S'impliquer davantage dans l'alerte précoce et la diplomatie préventive ;
- Sensibiliser sur les forces en attente de la CEDEAO ;
- Renforcer le plaidoyer en faveur de la transparence dans la gouvernance des ressources naturelles et s'impliquer dans le règlement des différends y afférents ;
- Renforcer les programmes d'éducation à la paix ;
- Renforcer le plaidoyer pour la consolidation de l'Etat de droit en contexte de lutte contre le terrorisme ;
- Favoriser la transparence dans la gouvernance politique, économique et sociale ;
- Renforcer les organes de contrôle (CNRA, CENI, Cour constitutionnelle, etc.) ;

- Créer un espace de liberté et de débats contradictoires (vitalité à la démocratie, opposition, démocratisation des médias et de l'information, partis politiques).

Le chantier est vaste et primordial. A titre indicatif, en 2020 six élections présidentielles ont été tenues en Afrique de l'Ouest, mais sans véritable alternance.

Conclusion

La pratique démocratique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et notamment du Sénégal, du Mali, du Niger et du Burkina Faso est confrontée à d'énormes difficultés. En effet, depuis plusieurs années, la pratique institutionnelle a mis en évidence de nombreuses interrogations qui constituent des sujets de préoccupations majeurs pour l'ensemble des acteurs du processus démocratique et de la bonne gouvernance. Ce débat concerne en l'occurrence, l'organisation des institutions démocratiques, leur fonctionnement et les rapports qu'elles entretiennent entre elles. Les manifestations les plus évidentes de ce phénomène sont entre autres : la contestation des élections, la crise de confiance entre les acteurs politiques, les manifestations populaires, le faible taux de participation des citoyens aux élections, le rejet des décisions du juge, l'impunité, la corruption et le détournement des deniers publics, etc.

La cristallisation de l'instabilité institutionnelle et de la crise de légitimité résulte le plus souvent dans certains pays d'une usure institutionnelle. C'est la raison pour laquelle son dénouement passe nécessairement par une revitalisation des institutions et une réforme majeure du secteur politique du pays. Les institutions d'un pays restent quelquefois tributaires des circonstances qui conduisent à leur élaboration. Au-delà de ces aspects de circonstances, il y a tout aussi les effets de l'usure du temps. Les Constitutions ont toujours fait ressortir leurs points d'usure ou de faiblesse.

Ainsi, une réforme politique et institutionnelle est plus que nécessaire afin de garantir une meilleure continuité de l'Etat dans le but de corriger les dysfonctionnements qui menacent au quotidien leur stabilité et le mieux-être des populations. Toutefois, la question des réformes politiques et institutionnelles est l'une des plus controversées en Afrique. Les divergences de vues entre les acteurs par rapport au contenu à attribuer à ces réformes, cristallisent davantage la crise institutionnelle et de légitimité. A cet égard, la démarche souhaitée en vue de venir à bout de cette réforme, est celle qui prône le consensus et l'inclusion afin de permettre au peuple, notamment la jeunesse et au travers d'elle les mouvements citoyens, de comprendre ses enjeux, d'y apprécier afin d'y adhérer.

En effet, en Afrique de l'Ouest, les jeunes sont globalement à l'avant-garde en matière de contestation socio-politique et de génération de la violence, mais ils jouent un rôle de premier plan dans la stabilité démocratique et dans la pacification de l'espace politique ainsi que la réalisation de conquêtes démocratiques. Les mouvements citoyens qu'ils constituent sont ainsi des facilitateurs de la paix et des instances de résolution de crises à l'échelle locale. Par des actions de sensibilisation qui accordent une large place aux médias sociaux, ils posent les germes d'une transformation socio-politique de plus grande ampleur.

La démocratie est un combat permanent et son apprentissage demande encore du temps et doit à cet égard vaincre des résistances multiformes. Il y a incontestablement une lourde responsabilité des élites et « leaders » africains dans l'instabilité institutionnelle et la crise de légitimité en Afrique de l'Ouest dont l'une des causes est l'exclusion des légitimités traditionnelles dans la démocratie.

Toutefois, le combat politique doit s'imposer perpétuellement dans le sens de la consolidation de la démocratie et de l'état de droit en Afrique de l'Ouest.



Note et références

1. Julien Banda, La grande épreuve des démocraties, New York, Editions de la Maison Française, 1942, p.56.
2. Cf. Alioune Badara Diop, Le Sénégal, une démocratie du phénix ?, Karthala, 2009.
3. Cf. Mamadou Diouf, La construction de l'Etat au Sénégal, Karthala, 2002.
4. BELL Daniel, La fin de l'idéologie. Trad. de l'américain par Emmanuelle Bâillon. Préf. de Raymond Boudon. - Paris, PUF, 1997.
5. P. C. Schmitter dans Democracy in Decline ? Publié sous la direction de L. Diamond & M. F. Plattner en 2015.
6. C Agranoff & H. Tabin, How to win elections using social media, Pendant Publishing, 2011.
7. The Changing nature of parliamentary representation
8. Democracy for Realists, 2016. C. H. Achen & L. M. Bartels. Princeton University Press
9. Il déclare dans son livre cité ci-dessus, que "la fonction principale des parlements [dans les démocraties actuelles] est de soutenir les gouvernements ou [pour l'opposition au parlement] de les critiquer en attendant de les remplacer".
10. Albert Otto Hirschman, Défection, prise de parole et loyauté
11. Nous reprenons ici l'expression de Pierre Rosanvallon
12. Giorgio Agamban désigne dans ce concept les populations dépouillées de toute inscription territoriale et institutionnelle. Selon l'auteur, « L'espace de la vie nue, situé à l'origine en marge de l'organisation politique, finit progressivement par coïncider avec l'espace politique »Cf. Giorgio Agamban, Homo Sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue, Paris, Le Seuil, 1997, p.17.
13. Nous reprenons ici l'expression de Pierre Rosanvallon
14. Michel Foucault, Naissance de la biopolitique.Cours au Collège de France, 1978-1979, éd. M. Senellart, Paris, Gallimard-Seuil (« Hautes Études »), 2004, p.84.
15. Nicos Poulantzas, Pouvoir politique et classes sociales, Maspero, « Petite collection », 1971 ; Habermas, Raison et légitimité : problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé, trad. Jean Lacoste, Payot, 1978.
16. Saliou Faye, « La problématique de la légitimité électorale. La capture des caprices de l'instant, Revue sénégalaise de droit et de science politique, N°14, 2017-2018.
17. Christel Alvergne, Le défi des territoires, comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'Ouest et du Centre, Karthala, 2008.

Annexes

1. Agenda



RENCONTRE REGIONALE STABILITE DEMOCRATIQUE : SOLUTION A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX EN AFRIQUE DE L'OUEST

Gorée Institute, Dakar – Sénégal

15 - 16 décembre 2020

AGENDA

Mardi 15 décembre 2020

Horaires	SESSIONS	ACTIVITES	Présentateur	MODERATEUR / FACILITATEUR
09:00-9:30	Plénière	Mot de bienvenue cérémonie d'ouverture	CEDEAO, GOREE INSTITUTE UNOWAS Ambassade Pays Bas	Ambassadeur Saidou Nourou BA Gorée Institute Sénégal
09:30 - 10:00	Plénière	But et objectifs de la rencontre Présentation des participants	Gorée Institute	Doudou DIA Gorée Institute
10:30-11:00	Plénière	Discours lumineux : les enjeux de la gouvernance liés à la démocratisation de l'espace politico-institutionnel	Prof Babaly Sall UGB – St-Louis, Sénégal	Isaac Dakono ARGA- Mali
11:00 - 11:30	Group	Photo de famille et Pause-café		
11:30: 12: 45	Présentation	Défis de la gouvernance de l'Ouest: transitions démocratiques en souffrance : défis et perspectives?	Prof Moussa Diaw UGB – St-Louis Sénégal	Kadidiatou Tarpaka LEJEPAD Burkina Faso
12:30 - 13:30	Présentation	Espace civique et citoyenneté : jeunes et engagement politique en Afrique de l'Ouest, quelles implications pour la stabilité démocratique et la consolidation de la paix ? Discussion, Questions and Clarifications	Dr Mamadou Dimé UGB – St-Louis Sénégal	Elimane Kane Legs Africa Sénégal
13:30-14:30	DEJUNER			



14:30 – 15:30	Présentation	Instabilité institutionnelle et crise de légitimité des voies pour un espace démocratique accés des processus décisionnels inclusifs, réactifs et représentatifs à tous les niveaux Discussion, Questions and Clarifications	Dr Fousseyni Dombia USJPB Mali	Mme Woré Ndiaye VLF – CECI Sénégal
15:30: 16:30	Présentation	Présentation résultats Monitoring de la stabilité institutionnelle au Sahel : Burkina Faso, Mali et Niger Discussion, Questions and Clarifications	Dr Sé mou Ndiaye Chercheur consultant UCAD Sénégal	Prudence Dahodekou Wanep Bénin
16:30-17:00	Plénière	Informations logistiques	GOREE INSTITUTE	

Mercredi 16 décembre 2020

HORAIRES	SESSION	ACTIVITES	RESPONSABLE	MODERATEUR
08:00-9:00	Plénière	Briefing Jour 1	RAPPORTEUR	
09:00 – 10:30	Plénière	Valeurs sociétales et systèmes politique en Afrique de l'Ouest : cas du Burkina Faso Discussion, Questions and Clarifications	Prof Albert Ouedraogo Université Ouagadougou Bamako	Me Saran Keita REFPSECO Mali
10:30-11:00	TEA BREAK			
11:00 – 11:30	Plénière	L'avenir de la perspective socio-politique au Sahel : Burkina Faso, Niger, Mali et Sénégal Quels défis pour nos instances régionales comme la CEDEAO ?	Dr Gilles Yabi WATHI Sénégal	Alioune Tine AfrikaJom Center Sénégal
11:30-12:30	Présentation	Points d'action et Recommandations	Kalie Sillah Gorée Institute	Doudou DIA Gorée Institute
12:30 – 13:00	Groupe	CONCLUSION ET CEREMONIE DE CLOTURE	ECOWAS Secretaria/ Goree Institute	S.E.M. Bruno Zidouemba Gorée Institute
13:00 – 14:00	DEJEUNER			
15:00 – 16:30	Départ sur Dakar			

2. Liste des participants

N°	NOMS	FONCTIONS / ORGANISATIONS	PAYS
1	SARAN KEITA	REPSFECO	MALI
2	SAMEROU DIALLO	DEMOCRACY 101	MALI
3	AISSATA BOCOUM	FENACOF	MALI
4	ISAAC DAKONO	COORDINATEUR DE ARGA-MALI	MALI
5	AISSATA SISSOKO	COORDINATRICE CELLULE NATIONALE PLATEFORME DES FEMMES G5 SAHEL	MALI
6	COUMBA BAH	RÉSEAU MÉDIA RSS	MALI
7	KHADIDIATOU TARPAKA	CHERCHEUR	BURKINA FASO
8	SIRIKI NAON	AJEA	BURKINA FASO
9	ANNE KONATE KONE	PRÉSIDENTE DU COSEF BURKINA FASO	BURKINA FASO
10	MAHAMANE EP BOUKAR YAGANA	SGA HAUTE AUTORITÉ À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX	NIGER
11	ZAKOU DJODJO HASSOUMI	CNJ	NIGER
12	HALIMATOU HASSANE MOUSSA HIMA	ONG ALIANCE ET ÉQUITÉ	NIGER
13	FOUSSEYNI DOUMBIA	ENSEIGNANT CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ DE BAMAKO	MALI
14	ALIOUNE TINE	AFRKA JOM CENTER	SÉNÉGAL
15	DIAGO DIAGNE NDIAYE	PRÉSIDENTE REPSFECO	SÉNÉGAL
16	PROF BABALY SALL	UNIVERSITÉ GASTON BERGER - CERRAD	SÉNÉGAL
17	PROF MOUSSA DIAW	UNIVERSITÉ GASTON BERGER	SÉNÉGAL
18	PROF MAMADOU DIME	UNIVERSITÉ GASTON BERGER	SÉNÉGAL
19	GILLES YABI	WATHI	SÉNÉGAL
20	SALIOU FAYE	ENSEIGNANT CHERCHEUR UCAD	SÉNÉGAL
21	ELIMANE KANE	PRÉSIDENT LEGS AFRICA	SÉNÉGAL
22	SEMOU NDIAYE	ENSEIGNANT CHERCHEUR UCAD	SÉNÉGAL
23	BIRAHIM SECK	FORUM CIVIL	SÉNÉGAL
24	SAIDOU NOUROU BA	GORÉE INSTITUTE	SÉNÉGAL
25	WORE NDIAYE	VLF - CECI -	SÉNÉGAL
26	CHEIKH SAADBOU CHIBY FALL	ASSISTANT DE RECHERCHE CERADD/UGB	SÉNÉGAL
27	ABOUBACAR DIALLO	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	SÉNÉGAL
28	FATOUMATA BINÉTA DIOP CISSE	WANEP	SÉNÉGAL
29	SOPHIE NDIAYE SY	PRÉSIDENTE DU RJPA-MGF/ME ET GTFJPS-AOS - SENEGAL	SÉNÉGAL
30	MOUDJIB DJINADOU	UNOWAS	SÉNÉGAL